

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

| | | | |
|--|----------------------|--|-------------------------------------|
| Catégorie Motocyclette (Scooter) | Marque NSU | Désignation du type / Signe de reconnaissance 11 / 56 - P r i o a - 125 cc | Borderaux-type N° 1 8 6 3 |
|--|----------------------|--|-------------------------------------|

Moyens de reconnaissance du type Désignation "11/56" sur tube cadre arrière sur plaquette constructeur. *)
 N° de châssis frappé A droite, sous carénage, sur partie inférieure tube selle et sur plaquette constructeur.
 N° de moteur frappé A droite, sur partie supérieure du carter moteur.
 Constructeur du châssis) **NSU - WERKE, NECKARSULM (D)**
 Constructeur du moteur)

| MOTEUR | CHASSIS | CARROSSERIE |
|---|--|---|
| Marque et type NSU 125 cc | Nombre d'essieux 2 | Constructeur NSU-WERKE, NECKARSULM |
| Genre Monobloc, vertical | Entraînement sur roue arrière | Genre / Forme Scooter |
| Carburant Benzine/Huile | 1. Frein A pied: Mécanique, à tambour, à tringle, sur roue arrière. | Nombre de portes - |
| Nombre cyl. 1 Temps 2 | 2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant. | Nombre de places ass. Total 2 |
| Alésage 52 mm. | 3. Frein --- | Avant - Milieu - Arrière - |
| Course 58 mm. | Frein de remorque --- | Nombre de places debout - |
| CV-impôt 0,527 | Direction Guidon normal | Four moles: Siège arrière Out**) |
| Cylindres totale 123 cm ³ | Crochet de remorque --- | Siège - |
| CV. frein 5,1 | Nombre de vit. avant 3 | |
| Rafroidissement Air (turbine) | Vit. en 1 ^{re} vit. --- en prise dir. 80 km/h. | |
| Empl. du moteur Sous selle | | |

| POIDS ET PNEUMATIQUES | Essieu avant | Essieu arrière | Total |
|---|--------------|----------------|-------------------|
| Poids à vide du châssis prêt à rouler | kg. | kg. | --- kg. |
| Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) | kg. | kg. | --- kg. |
| Poids maximum garanti par le fabricant | kg. | kg. | 295 kg. |
| Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) avec siège arrière. | 45 kg. | 82 kg. | 127 kg. |
| Charge utile | kg. | kg. | --- kg. |
| Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) | kg. | kg. | --- kg. |
| Pneumatiques: Dimension | 4.00 x 8 | kg. | simples / Xcasica |
| Capacité de charge (par pneu 240 kg.) par essieu | 240 kg. | 240 kg. | |

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marquage H E L L A

Feux de position 1, dans le phare 2

Feux stop 1, combiné avec feu rouge (Soflitte 15 W)

Indicateurs de direction: Syst. —

Avertisseur 1, électrique

12 V (2 x 6 V.)

Syst. antibouillonnant) Ampoule Bilux à cuillier 35/35 W.

Feux rouges 1, comb. avec catadioptre (Soflitte 3 W.)

Eclairage du No de contr. 1, combiné avec feu rouge (Soflitte 3 W.) 1)

Emplacement —

Essuie-glace —

DIMENSIONS

Voie } avant
 } arrière

Longueur hors-tout AV. 690 AR

Empâtement

Longueur hors-tout 1 905 mm.

Hauteur (non chargé) 985 mm.

Garde au sol 130 mm.

Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

Crochet de remorque (ports à faux)

Diamètre de bragues ext. gauche

Diamètre de bragues ext. droite

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur Intérieure

mm.

Hauteur Intérieure

mm.

Hauteur du pont de charge

mm.

Longueur du pont de charge

mm.

Hauteur Intérieure

mm.

Hauteur du pont de charge

mm.

Largeur Intérieure

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Largeur Intérieure

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Largeur Intérieure

mm.

OBSERVATIONS

*) ainsi que désignation "Prima" à gauche sur protégé-jabbe et

"125 CCH" frappé en dessous du numéro de moteur.

**) Siège arrière livré par le fabricant; poignée de retenue fixe.

Compteur de vitesse sur tableau de bord.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime maximum d'utilisation (80 km/h.) = 90 phone

Pot d'échappement sur côté droit sous le trottoir avec orifice de

sortie Ø 34 mm dirigé horizontalement vers l'arrière.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (voir 23)

1) Eclairage No. de contrôle: Avec ampoule Soflitte 3 W. - Insuffi-

sant. Doit être amélioré.

2) Béquille latérale: Doit se relever automatiquement (Circ. DFJP du

1.3.1956). Doit être modifiée ou enlevée.

3) Bruit échappement: Trop fort. Ne doit pas dépasser le maxima de

65 phone au régime max. d'utilisation (Circ. DFJP du 15.4.1953).

Les et date de l'expertise-type Zurich, le 20.4.1956.

La commission d'expertise-types